

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMESEXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DUSYNDICAT MIXTE EN CHARGE
DU SCOT DE L'OUEST DES
ALPES-MARITIMESNOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au Conseil : 56
- En exercice : 56

Date de la convocation : 7 Septembre 2020

SEANCE du 18 Septembre 2020

L'an deux mille vingt et le 18 Septembre, le Comité Syndical du syndicat mixte en charge du SCOT de l'ouest des Alpes-Maritimes s'est réuni conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, à Grasse, au Siège du syndicat, 57 avenue Pierre Sémard, sous la présidence de Monsieur le Doyen d'âge, puis de Monsieur Jérôme VIAUD.

- **PRESENTS** : Madame, Monsieur : Jérôme VIAUD, Rémy PELLESCI, Michèle PAGANIN, Christophe FIORENTINO, Mireille BOISSY, Magali CHELPI-EN-HAMER, Emma VERAN, Noura CHAABOUNI-PENTHER, Marino CASSEZ, Christian ORTEGA, Yves PIGRENET, Bernard ALENDA, Didier CARRETERO, Ludovic SANCHEZ, Claude SERRA, Sébastien LEROY, Christine LEQUILLIEC, Julie FLAMBARD, Eric CHAUMIER, Isabelle DOUROLANS, Fleur FRISON-ROCHE, Guy LOPINTO, Jean-Michel RANC, Marc COMBE, Philippe SAINTE ROSE FANCHINE, Christian ZEDET, Jean-Marc DELIA, Claude BOMPAR, Jean-Marc MACARIO, Jean-Luc RICHARD, Jean-Paul HENRY.
- **EXCUSES** : Madame, Monsieur : Jean-Louis CONIL, David VARRONE, Ismaël OGEZ, Pierre BORNET, Stéphane BERGEON, Raoul CASTEL, Henri CHIRIS, Christophe MOREL, Jean-Pierre PETITHUGUENIN, Jean GHIBAUDO, Pierre ASCHIERI, Serge BERNARDI, Jean-Luc FRANCOIS, Claude CEPPI, Françoise BRUNETEAUX, Gilles CIMA, Thomas DE PARIENTE, Christian TARICCO, Marie POURREYRON, Muriel BERGA, Charles BAREGE.
- **ONT DONNE POUVOIR** : Michèle TABAROT, Muriel DI BARI, Michèle ALMES, Richard GALY, Christophe ULIVIERI, Michel CHARABOT, Georges BOTELLA.

Le comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 21 Février 2020.

2020-12 : Désignation de représentant(es) au SICTIAM (Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et les Territoires Innovants des Alpes-Maritimes et de la Méditerranée)

Après dépôt en Préfecture

Le : 24/09/2020

Publication ou notification

Du : 24/09/2020

OBJET : Désignation de représentant(es) au SICTIAM (*Syndicat mixte d'Ingénierie pour les collectivités et les territoires Innovants des Alpes-Maritimes et de la Méditerranée*)

SYNTHESE

Suite au renouvellement des membres de l'assemblée du SCot'Ouest, il convient de procéder à la désignation d'un/une représentant(e) titulaire et d'un/une représentant(e) suppléant(e) afin de représenter le SCot'Ouest au sein du SICTIAM dont les missions consistent principalement au conseil et à l'assistance dans les domaines du numérique, du système d'information, à l'accompagnement et la formation des agents et élus locaux jusqu'au management des données.

Le Président expose :

Vu l'installation du nouveau Comité Syndical de ce jour,

Vu la délibération du SCOT'Ouest N°2018-05 du 16 Mars 2018 portant adhésion au SICTIAM et désignant un représentant en qualité de délégué titulaire et un représentant en qualité de délégué suppléant appelés à siéger au Comité Syndical,

Considérant que le SICTIAM développe des compétences liées au management des données, à la sécurité et à l'expertise des systèmes d'information, à la modernisation des métiers, et à l'accompagnement des usages par le biais notamment de missions telles que, par exemple, supervision, maintenance et sécurité du système d'information, gestion d'infrastructures informatiques, prise en charge de services externalisés, fourniture et déploiement de solutions de gestion métiers, mises à disposition en mode hébergé, élaboration de plans de formation, centrales d'achats, études et projets, technologies de l'internet et services en ligne, plateformes de dématérialisation et outils connexes, plateforme de logiciels métiers, plateformes de publication de données,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de deux nouveaux délégué(es) dont un titulaire et un/une suppléant(e) pour représenter le Syndicat du SCot'Ouest au sein du SICTIAM,

Le Président propose les candidatures suivantes :

- Délégué titulaire : **Jean-Marc DELIA**
- Déléguée suppléante : **Noura CHAABOUNI-PENTHER**

Le Président demande si d'autres candidat(es) souhaitent se présenter – Aucune autre candidature n'est proposée.

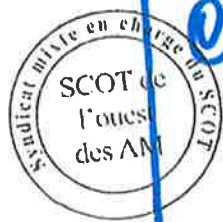
Après avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité,

- **DE DESIGNER** les délégué(es) suivant(es) pour représenter le Syndicat du SCoT'Ouest au sein du SICTIAM
 - Délégué titulaire : **Jean-Marc DELIA**
 - Déléguée suppléante : **Noura CHAABOUNI-PENTHER**

- **DE NOTIFIER** la présente délibération au Président du SICTIAM.

Fait à Grasse les jour, mois et an que dessus,

Jérôme VIAUD
Le Président du Syndicat Mixte
en charge du SCOT de l'Ouest des Alpes-Maritimes



AR PRÉFECTURE

Désignation de représentant(es) au SICTIAM (Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et les Territoires Innovants des Alpes-Maritimes et de la Méditerranée)

Numéro de l'acte : 2020_12

Date de la décision : 18/09/2020

Identifiant unique de l'acte : 006-200016319-20200918-2020_12-DE

Acte transmis par : Catherine INFANTES

Collectivité emettrice : SCOT OUEST DES AM

Date de l'accusé de réception : 24/09/2020

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Institutions et vie politique / Designation de représentants

Document : [99_SE-006-200016319-20200918-2020_12-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 24/09/2020 11:46:52

Date d'envoi de l'acte : 24/09/2020 11:48:18

Date de réception de l'AR : 24/09/2020 11:53:01